



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/08/2024

Référence
35_2024

Objet de la délibération
Adoption du rapport sur l'artificialisation des sols, période 2011-2021 (ZAN)

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	10

Date de la convocation
18/07/2024

Date d'affichage

Vote
<b>MAJORITE</b>
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 29/08/2024

Et

Publication ou notification du :  
29/08/2024

L'an 2024 et le 28 Août à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

**Présents** : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MM : ANTOINE Jérôme, GAVAZZI Romain, JENNEPIN Patrick, RABIN Patrice, VANZELLA Yoann

**Excuses séance**: Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAURICE Valérie à Mme LINGAT Nicole, M. CANARD Stéphane à M. RABIN Patrice

**Absents séance:**

Absent(s) : MM : LEBLANC Éric, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve, SONZOGNI Jean-Luc

**A été nommé(e) secrétaire** : M. JENNEPIN Patrick

**Objet de la délibération** : **Adoption du rapport sur l'artificialisation des sols, période 2011-2021 (ZAN)**

Monsieur le Maire présente le rapport d'artificialisation des sols sur le territoire de la commune de Sormonne, sur la période 2011-2021, comprenant : les consommations d'espaces agricoles, l'évolution des zones constructibles et la trajectoire des années à venir.

Après échanges, le Conseil Municipal approuve ce rapport, Donne quitus au Maire pour réaliser les démarches nécessaires : de publication conformément à l'Article L2231-1 du CGCT; De transmettre au Préfet de Département, au Président du Conseil Régional et au Président de la CCVPA.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 28/08/2024  
Le Maire  
François DENEUX